

Le 17 mars 2026

Hôtel de Ville

Place de l'Hôtel de Ville - BP 120
13657 Salon-de-Provence Cedex
Tél. 04 90 44 89 00 - Fax. 04 90 56 08 12
www.salondeprovence.fr

Mesdames et Messieurs les Élus

NI/FV/LP/EC
SERVICE DES ASSEMBLÉES

Objet : Convocation du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

À l'issue du scrutin du dimanche 15 mars 2026, vous avez été élu(e) membre du Conseil Municipal de la commune de Salon-de-Provence.

En application des articles L-2121-7, L-2121-10 et suivants et L-2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance la présente convocation pour la première séance publique du conseil municipal nouvellement élu, spécialement consacrée à l'élection du maire et des adjoints, qui aura lieu le :

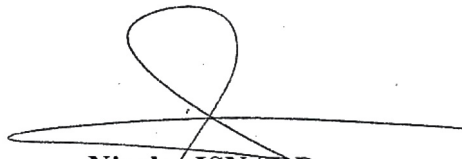
SAMEDI 21 MARS 2026 A 10 H 00
Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour sera le suivant :

Installation du Conseil Municipal par le doyen d'âge ;

1. Élection du maire conformément aux dispositions prévues par l'article L-2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
2. Création de douze postes d'adjoints ;
3. Élections des adjoints au Maire ;
4. Charte de l'élu local ;
5. Délégations de pouvoirs accordées au Maire en application des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
6. Création des emplois de collaborateurs de cabinet ;
7. Sollicitation de classement de l'Office de Tourisme en catégorie 1.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.



Nicolas ISNARD
Maire de Salon-de-Provence
Vice-Président du Conseil Régional